

1° - à rechercher le financement dans le cadre de la circulaire N° 41 du 25 janvier 1968 émanant de la Direction Générale des Collectivités Locales du Ministère de l'Intérieur (l'emprunt sollicité portant intérêt à 7.50% pendant une durée de 15 années, l'amortissement de remboursement s'élèverait à 91.104,40; elle sera imputée à l'article 671 et à l'article 16 du budget communal.

2° à signer le contrat d'emprunt établi dans ces conditions

*[Handwritten signatures and initials, including 'G. Libert', 'D. Thont', 'L. Legrand', 'C. Cuny', 'S. Sice', 'G. Gondy', 'E. Girouflet', 'J. Judith']*

Séance du vingt huit juin mil neuf cent soixante huit

Le vingt huit juin mil neuf cent soixante huit à dix-neuf heures le Conseil Municipal de la Commune de Aprency, régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance extraordinaire.

Présents : M. Libert, D. Thont, L. Legrand, C. Cuny, S. Sice, G. Gondy, E. Girouflet, Judith.  
 pouvoirs donnés par Monsieur Bouhier à M<sup>me</sup> Judith

En l'absence de Monsieur Robert, Maire - Conseiller Général, Monsieur Judith, 1<sup>er</sup> adjoint préside l'assemblée

Le Conseil Municipal établit la composition des bureaux de vote et de dépouillement pour le scrutin de ballottage des élections législatives du 30 juin. Il décide de reconduire la décision prise l'an dernier de prendre à la charge du budget communal les frais de scolarité des enfants fréquentant les établissements d'enseignement secondaire de Ballancourt et Corbeil-Essômes et l'école primaire d'Ornoy.

Il donne son approbation de principe au projet de station-service "Total" à édifier sur le terrain

Savoir route 191, moyennant certains aménagements  
tendant à assurer la sécurité des piétons à cet endroit  
La séance est ensuite levée à 10 heures.

*[Handwritten signatures and a small diagram with arrows pointing to the right.]*

Séance du conseil municipal  
du 1<sup>er</sup> septembre 1968

Le premier septembre mil neuf cent soixante  
huit, à dix heures, le Conseil municipal de la  
commune de Gennevilliers, régulièrement convoqué, s'est  
réuni à la mairie, en séance ordinaire.

Présents : M.M. Judith et Gilbert adjoints, Gilles, Roy,  
Louet, Cumant, Rice, Gaudy, Changenet, Legrand,  
Liroufflet, Violette, Baulieu, Dhont, Fbot.

Pouvoirs : M.M. Rabier à c<sup>h</sup>: Gilbert  
Robert Maire à c<sup>h</sup>: Judith

Désignation des délégués titulaires et suppléants  
pour les élections sénatoriales du 22 septembre

Le Président ouvre la séance et donne lecture  
des extraits du texte concernant l'élection des délégués  
ainsi que du décret et de l'arrêté préfectoral, portant  
convocation des électeurs.

Suivant les prescriptions de l'instruction préfecto-  
rale, le bureau électoral est composé comme suit :

M: Liroufflet et Legrand, (membres les plus âgés de l'assemblée)  
M: Gaudy et Louet (membres les plus jeunes de l'assemblée)

Sous la présidence de M: Judith (Maire-Adjoint)

Le président ayant inscrit la liste des candidatures  
pour le scrutin devant désigner cinq délégués titulaires,  
le vote commence par appel nominal des conseillers muni-  
cipaux dans l'ordre du tableau.

Le dépouillement est ensuite fait et donne le résultat  
suivant :

M: Gilbert : 11 voix - Judith : 16 voix - Violette : 12 voix  
Dhont : 6 voix - Louet : 5 voix - Changenet : 9 voix -

*[Marginal note:]*  
ali  
gré